



Statistique policière de la criminalité

Description

La statistique policière de la criminalité (SPC) renseigne sur le nombre, la structure et l'évolution des infractions pénales enregistrées par la police, ainsi que sur les personnes lésées et les personnes prévenues. Les polices cantonales enregistrent toutes les infractions qui relèvent du Code pénal (CP), de la loi sur les stupéfiants (LStup) et de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI). Les résultats de la SPC constituent une mesure indirecte de la criminalité en Suisse, basée sur les infractions enregistrées par la police. La présomption d'innocence s'applique aux personnes prévenues tant qu'elles ne sont pas condamnées par un jugement entré en force.

Méthodologie

Méthodologie utilisée

Analyse des infractions enregistrées par les polices cantonales

Variables utilisées

- Infraction (lieu, date de l'infraction, instrument ou mode opératoire)
- Personne prévenue (sexe, âge, nationalité, statut de séjour)
- Personne lésée (sexe, âge, nationalité, statut de séjour)
- Relation entre la personne lésée et la personne prévenue (identification de la violence domestique)

Date/période du relevé

Depuis 2009

Périodicité de la publication

Annuelle

Degré de régionalisation

National, cantonal et communal

Appariements de données

Aucun

Qualité des données statistiques

Les polices cantonales enregistrent les données selon des règles uniformes. Les données transmises par les polices cantonales sont vérifiées chaque mois.

Base légale

Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale (RS 431.011)

Politique de révision

Les données sont gelées chaque année et ne sont donc pas modifiées rétroactivement. Les règles de base et les concepts de la statistique résultent toutefois d'une étroite collaboration avec la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). Ils ont fait l'objet d'une évaluation en 2016 et en 2024 (contenu et fonctionnalité).

Organisation

Office fédéral de la statistique

Section Criminalité et droit pénal

+41 58 463 62 40

pk@bfs.admin.ch